

La vaccination en EHPAD

Rôle de l'infirmier en Pratiques Avancées

Docteur CHEBBOUBI Michèle, médecin Coordonnateur
EHPAD des Quatre Chênes et Léon BURCKEL

DECAUX Alain Infirmier en Pratiques Avancées (IPA)

Journée régionale Prévention du Risque Infectieux
en
établissement médico-social

Mardi 18 novembre 2025

Établissement Public Médico-Social d'Amiens



Résidence
Les Quatre Chênes

Capacité d'accueil
89 résidents.



EHPAD
Paul Claudel

Capacité d'accueil
90 résidents



Résidence
Léon Burckel

Capacité d'accueil
96 résidents
Dont 4 places en
HT



Résidence
Château de Montières

Capacité d'accueil
70 résidents



Accueil de Jour
Les Saules

Capacité d'accueil
15 places

L'Établissement Public Médico Social d'Amiens a été créé le 1er janvier 2011.

L'EPMSA regroupe cinq établissements : **Quatre maisons de retraite et un accueil de jour** .

Capacité d'accueil totale :360 places dont 15 place en ADJ

Quelques chiffres (grippe et covid)

- ▶ Couverture vaccinale insuffisante freinée par des idées reçues (Enquête [IRAPrev](#) de Santé publique France)
- ▶ 2024-2025, parmi les cas graves de grippe et de Covid-19 : près de la moitié des personnes avec facteurs de risque non vaccinées (cf. [bulletin IRA du 15 avril 2025](#)).
- ▶ Grippe : 54% des > 65 ans et 25% des < 65 ans à risque de grippe sévère
- ▶ Covid-19 : 22 % des > 65 ans et 10 % des < 65 ans avec une maladie chronique
- ▶ Motifs de refus principaux:
 - ▶ Contrainte d'une vaccination annuelle
 - ▶ Protection basée sur les gestes barrières (42 % pour la Covid-19 et 31% pour la grippe) privilégiée.
 - ▶ crainte des effets indésirables 26% (covid)
 - ▶ homéopathie ou médecines alternatives privilégié à 28% (grippe / PA >80 ans +++)

Rôle de l'IPA dans la vaccination

IPA = rôle essentiel dans la vaccination en EHPAD

1- Evaluation des besoins selon:

- état de santé (pathologies / contre-indications)
- consultation du carnet de vaccination
- liberté de choix du résident
- recommandations

2- Information et sensibilisation :

- collaboration avec le médecin Coordonnateur et l'Equipe Mobile d'Hygiène
- auprès des résidents , familles et professionnels
- sur les enjeux de la vaccination, les risques associés aux maladies et les bénéfices de la vaccination.

3- Organisation des campagnes de vaccination :

- Collaboration avec le médecin Coordonnateur, la Cadre de Santé ou IDEC et l'équipe paramédicale

Rôle de l'IPA dans la vaccination

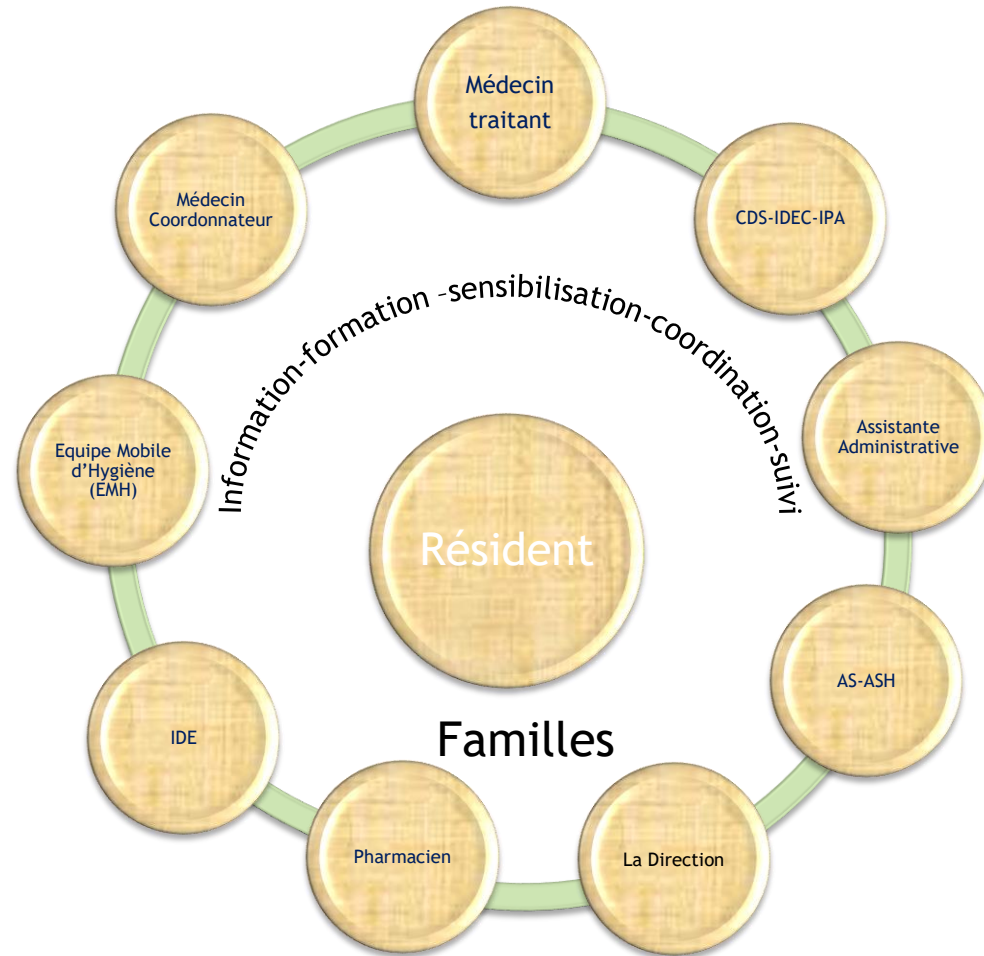
4- **Administration des vaccins** : Avec les infirmières et médecin Coordonnateur.

5- **Après la vaccination:**

Traçabilité dans les dossiers médicaux des résidents
surveillance d'éventuels effets indésirables

En somme, l'IPA contribue à améliorer la couverture vaccinale et la santé globale des résidents d'EHPAD, ce qui est particulièrement important pour cette population vulnérable.

Travail d'équipe multidisciplinaire





DES RÉSIDENTS

1 PNEUMOCOQUE Vaccination pour les personnes >65 ans 1 seule dose

2 DIPHTÉRIE TÉTANOS POLIO / COQUELUCHE Rappel à 65 ans, puis tous les dix ans

3 ZONA Vaccination à partir de 65 ans, 2 doses à 2 mois d'intervalle

4 GRIPPE SAISONNIÈRE Vaccination annuelle

5 VRS Vaccination annuelle 1 dose pour les personnes >75ans
1 dose pour les personnes > 65 ans si pathologies chroniques respiratoire ou cardiaque

6 COVID 19 Chaque automne, la vaccination est recommandée à l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus.

Chaque printemps, une dose additionnelle est recommandée aux personnes âgées de 80 ans et plus, aux résidents d'EHPAD et USLD, et aux personnes immunodéprimées quel que soit leur âge.
Un délai d'au moins 6 mois devra être respecté, depuis la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 ou la dernière infection Covid-19.

Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes âgées de 80 ans ou plus et les personnes immunodéprimées.

La vaccination : Nous sommes tous concernés

La combinaison gagnante pour lutter contre les virus



Vaccinations

+

Le respect des gestes barrières

+

L'engagement de l'équipe de Direction

+

La présence de référents sur chaque site

+

Organisation de séances d'information et sensibilisation

+

Mise à disposition gratuitement les vaccins pour le personnel

+

Favoriser l'accès à la vaccination, Vaccination sur le lieu de travail



Précautions standard
Hygiène des mains (FHA)
Port des EPI
Aération des locaux

Les difficultés rencontrées

Concernant les résidents :

- Récupération des schémas vaccinaux à l'entrée
- Lutter contre les idées reçues (personnes accompagné(e)s)
- Les troubles cognitifs , nécessitant la demande à la personne de confiance et ou tutelle
- Délais de livraison (rupture de stock par les pharmacies)

Concernant le personnel:

- Lutter contre les idées reçues



Données réaccueillies octobre 2025

	Nombre de résidents	PREVENAR 20 PREVENAR 13/ PNEUMOVAX	BOOSTRIX REPEVAX	SHINGRIX
EHPAD MONTIERES	64	64	55	34(1 ^{ère} dose)
EHPAD 4 CHENES	85	82	83	77(1 ^{ère} dose)
EHPAD CLAUDEL	83	69	67	52 (1 ^{ère} dose)
EHPAD BURCKEL	77	60	56	48 (1 ^{ère} dose)
	309 résidents	275	261	211(1 ^{ère} dose)

88,99%

84,46%

68,28%

Médecin

Patient

Date : / / 2025

Mise à jour du schéma vaccinal

Prescription :

- Vaccin PREVENAR 20® (VPC 20)
- Vaccin BOOSTRIX/TETRA® ou REPEVAX®
- Vaccin SHINGRIX® (2 doses de 0,5 ml espacés de 2 mois)

Autre :

Signature

Ordonnance mise à disposition
Des médecins

Prescription et administration des vaccins par les IDE

Recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) :

Les infirmiers peuvent prescrire et administrer l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal, en plus des vaccins contre la grippe saisonnière, aux personnes âgées de 11 ans et plus.

SAUF :

les vaccins vivants atténués (rougeole, oreillons, BCG par exemple) chez les personnes immunodéprimées.

les personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure.

Remarque :

L'acte d'injection pour des personnes non ciblées par les recommandations n'est pas pris en charge par l'Assurance Maladie.

Obligation et déclaration relatives à la prescription par IDE

Formation théorique de 10 h 30, en l'absence d'enseignements spécifiques reçus lors de la formation initiale.

Déclarer l'activité de prescription de vaccins auprès du conseil de l'Ordre des infirmiers dont il dépend.

Quel professionnel de santé peut vous vacciner ?

Professionnels	Médecins		Sages-femmes		Pharmaciens y compris exerçant en LBM et PUI				Infirmiers y compris exerçant en LBM et PUI			
Publics concernés	Tout public		Tout public		Moins de 11 ans		11 ans et plus		Moins de 11 ans		11 ans et plus	
Compétences	Prescription	Administration	Prescription	Administration	Prescription*	Administration*	Prescription*	Administration*	Prescription	Administration	Prescription*	Administration

Maladie ou agent infectieux concerné

Bronchiolite/VRS	Les médecins peuvent prescrire et administrer tous les vaccins.	OUI *	OUI *	SANS OBJET		OUI *	OUI *	SANS OBJET		OUI *	OUI *
Coqueluche		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Covid-19		OUI	OUI	OUI ^d	OUI ^d	OUI	OUI	OUI ^d	OUI ^d	OUI	OUI
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Fièvre jaune <i>(uniquement dans les centres agréés)</i>		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI *	OUI ^b	OUI ^c
Grippe saisonnière		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Infections invasives à haemophilus influenza B		OUI	OUI	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI *	SANS OBJET	
Hépatite A		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Hépatite B		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Infections invasives à méningocoques		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Infections à papillomavirus humain (HPV)		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Infections invasives à pneumocoques		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Mpox <i>(uniquement dans les centres agréés)</i>		OUI ^f	OUI ^f	SANS OBJET		OUI ^f	OUI ^f	SANS OBJET		OUI ^f	OUI ^f
Rage en préexposition		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI *	OUI	OUI
Rotavirus		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI *	SANS OBJET	
Rougeole oreillons et rubéole (ROR)		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI *	OUI ^b	OUI ^c
Tuberculose (BCG) <i>(en structures collectives)</i>		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI *	OUI ^b	OUI ^c
Varicelle	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI *	OUI ^b	OUI ^c	
Zona	OUI	OUI	SANS OBJET		OUI	OUI	SANS OBJET		OUI	OUI	

LBM : Laboratoire de biologie médicale / PUI : pharmacie à usage intérieur (Hôpitaux)

* Sous réserve d'avoir reçu une formation spécifique sur la vaccination

a/ sur prescription de l'acte d'injection par un médecin ;

b/ à l'exception des personnes immunodéprimées ;

c/ en lien avec le médecin prescripteur chez les immunodéprimés ;

d/ à toute personne de 5 ans et plus, ciblée ou non par les recommandations ;

e/ aux femmes enceintes immunocompétentes entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée durant la période épidémique du VRS ;

f/ à partir de 18 ans.

Merci de votre attention

